

RAPPORT N° 98/5-28
au Conseil Municipal

OBJET

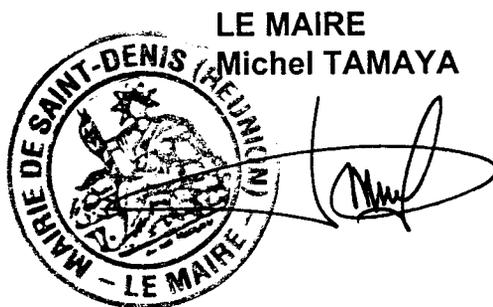
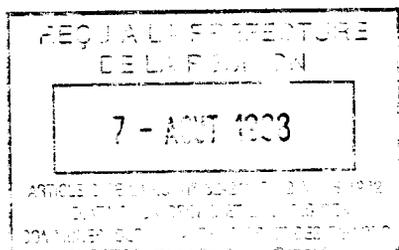
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CCAS

Je vous informe de la démission de Monsieur René LAI-HONG-TING des fonctions d'Administrateur du Centre Communal d'Action Sociale. Par suite, il convient, conformément à l'Article 9 du Décret n° 95-562 du 6 mai 1995 de procéder au renouvellement de l'ensemble des Administrateurs élus du CCAS, pour les raisons suivantes :

- le nombre de membres élus au Conseil d'Administration du CCAS a été porté à sept par Délibération n° 95/3-16 du 30 juin 1995 ;
- les membres élus par cette même Délibération sont issus d'une liste unique composée de sept noms dont six membres de la Majorité et un membre de l'Opposition ; en conséquence, aucun suivant de liste ne peut remplacer l'Administrateur démissionnaire.

Je vous invite donc à procéder à une nouvelle élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au scrutin secret de liste, comme prévu à l'Article 8 du Décret précité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 98/5-28
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 31 juillet 1998

OBJET**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CCAS****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Décret n° 95-562 du 6 mai 1995 (Articles 8 et 9) ;

Sur le RAPPORT N° 98/5-28 présenté par le Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(au scrutin secret de liste)

Procède au renouvellement des membres du CCAS.

En vue de constituer le Bureau de Vote, désigne Monsieur Paul HOARAU et Madame Martine SUEUR (Adjoint(e)s au Maire) pour assurer les fonctions de Scrutateurs.

Les résultats du vote s'établissent comme suit.

Bulletins collectés	47
Suffrages obtenus	
* Paul HOARAU	45
* Ibrahim PATEL	41
* Jacques SIOU	44
* Yasmine MOUNIER	44
* Emmanuel HOARAU	45
* Edith NALEM	45
* Thérèse BAILLIF	45

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE
Michel TAMAYA

05 AOUT 1998

